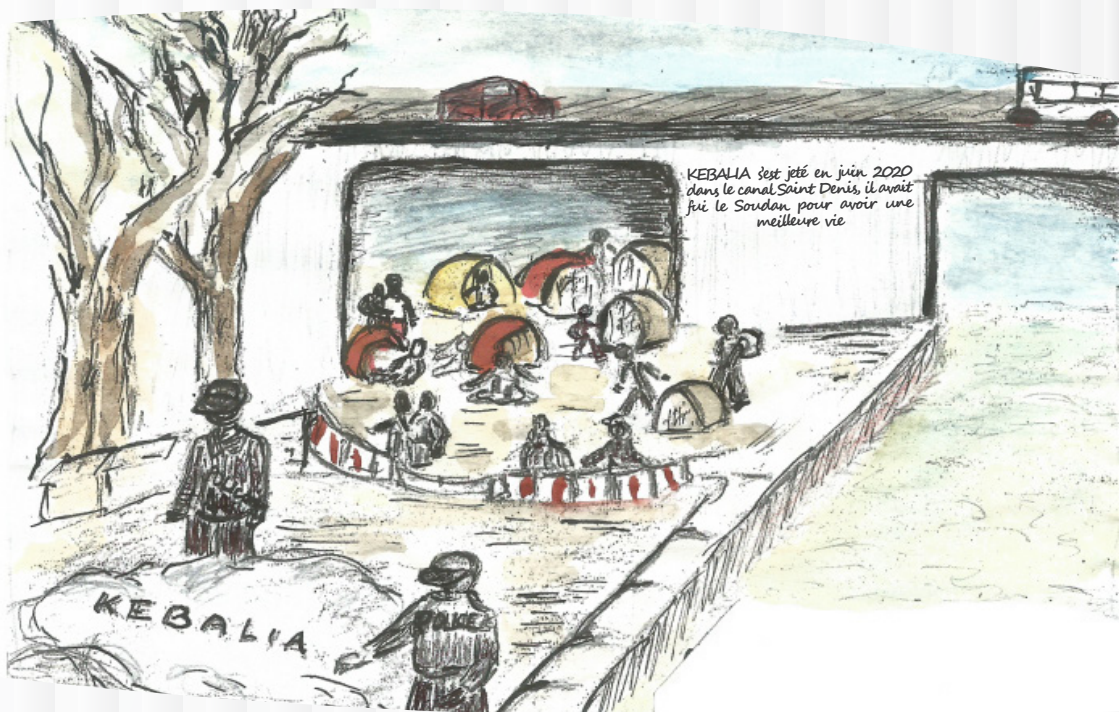




Prix des Droits de l'Homme 1988
Aide aux réfugiés politiques et demandeurs d'asile



« Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile (...) »

Groupe Accueil et Solidarité

Rapport d'activité 2020



LEXIQUE

- ALT: Allocation Logement temporaire
AVDL: Accompagnement vers et dans le logement
CIO: Centre d'Information et d'orientation
CFDA: Coordination française pour le droit d'asile
DALO: Droit au logement opposable
CNDA: Cour nationale du droit d'asile
FAMI: Fonds Asile Migration Intégration
FAS : Fédération des Acteurs de la Solidarité
OFPRA: Office français de protection des réfugiés et des apatrides
POS: Pays d'origine sûr
SNL: Solidarités Nouvelles pour le Logement

SOMMAIRE

ÉDITO - 2020 : UNE ANNÉE DE RÉSISTANCE FACE AUX DÉFIS DE LA PANDÉMIE	2
LE GAS	
Des départs et des nouveaux dans l'équipe salariée	3
Retour d'expérience d'Axelle DAZAC, chargée de logement au GAS pendant près de huit ans	4
Quelques mots pour le rapport d'activité du GAS 2020 - <i>Par Pierre Léna, astrophysicien et membre du comité de parrainage du GAS</i>	5
Témoignage d'Oumou, réfugiée accompagnée par le GAS	
Partenariat - Solidarités nouvelles pour le logement (SNL 91), un partenaire historique du GAS	6
ACTIVITÉS	
Le GAS au rythme 2020	8
FOCUS - L'accompagnement administratif face à la dématérialisation : un nouveau facteur d'exclusion des exilés	10
L'accompagnement des demandeurs d'asile devant l'OFPRA : le tiers observateur	11
Témoignages - Le parcours du combattant des demandeurs d'asile	
• Année de pluie	12
• Les déficits de mise à l'abri des demandeurs d'asile, même très vulnérables	13
• L'engorgement de la plateforme de l'OFII pour déposer l'asile : une carence inacceptable de l'Etat	14
La réunification familiale des personnes réfugiées, nouveau parcours kafkaïen après celui de la demande d'asile	15
• Témoignages	
Le logement des familles : un labyrinthe infini	17
• Focus statistiques sur les logements du GAS	
L'accompagnement des réfugiés vers l'emploi	20
Le mobilier solidaire : un soutien matériel lors du premier aménagement	22
SOLIDARITÉ Un père Noël inattendu et généreux	23
QUELQUES STATISTIQUES COMPLÉMENTAIRES...	24
LES COMPTES	26
FOCUS PAYS - APERÇU DE LA SITUATION SÉCURITAIRE EN AFGHANISTAN	28
TRIBUNE - <i>Par Pascal Brice, Président de la fédération des acteurs de la solidarité</i>	29

2020 : Une année de résistance face aux défis de la pandémie

Si l'année 2020, marquée tout du long par la crise sanitaire, n'a épargné personne, ce sont les plus précaires, dont les demandeurs d'asile et les réfugiés, qui durent en subir les conséquences les plus désastreuses.

Alors que le premier confinement du printemps battait son plein, l'accès aux biens de première nécessité s'est fait plus cruellement sentir pour les demandeurs d'asile, déjà très fragilisés par l'énormité des besoins en île de France. L'OFII avait même complètement cessé d'enregistrer les demandes d'asile alors que dans le même temps, l'accès physique aux associations était rendu difficile par le confinement total.

A peine le confinement levé, et malgré l'obligation de l'Etat en matière d'hébergement des demandeurs d'asile, les expulsions des hébergements provisoires ont entraîné la reconstitution de campements géants sur les berges du canal Saint-Denis puis de la plaine Saint-Denis avant leurs démantèlements successifs. Les violences policières place de la République cet automne ont mis au grand jour l'indifférence voire l'incurie des pouvoirs publics à l'égard de ces populations.

La presque totalité des réfugiés que nous accompagnons ont des emplois précaires ou en intérim. Ils ont donc été particulièrement impactés par la crise économique résultant de la COVID19, comme beaucoup d'autres, mais leur précarité est aggravée par l'isolement résultant de l'exil.

La délivrance ou le renouvellement de titre de séjour, indispensables pour l'accès à l'emploi et aux droits sociaux, ont été totalement interrompus en présentiel et ne pouvaient se faire qu'en ligne, impossible pour un certain nombre. Ceci entraîna de nombreuses pertes de droits sociaux, voire d'emplois.

En mars 2020, le gouvernement n'a pas jugé bon d'inscrire la réunification familiale des réfugiés dans les motifs justifiant des déplacements internationaux : toutes les demandes et les délivrances de visa furent donc gelées, plongeant les réfugiés dans l'angoisse d'une attente interminable. En janvier 2021, le Conseil d'Etat a invalidé cette mesure à la suite d'un recours inter-associatif dont le GAS fut signataire.

Mais l'année 2020 fut aussi le témoin de ressorts ingénieux pour contrecarrer les effets du confinement. C'est la raison pour laquelle le GAS a souhaité maintenir ses activités durant toute la durée du confinement d'automne, conscient de l'extrême nécessité des réfugiés, tout en concrétisant de nouveaux projets dont l'accompagnement des réfugiés vers l'emploi.

Le GAS s'adapte pour continuer de répondre aux besoins de nos amis réfugiés et demandeurs d'asile et n'a jamais eu autant besoin de votre aide et de votre soutien fidèle pour les accompagner, même si nous vous savons très sollicités. Par avance, nous vous en remercions chaleureusement.

Chantal BASTIN Présidente

Des départs et des nouveaux dans l'équipe salariée

En 2020, le GAS a été marqué par le départ de *Christophe LEVY* notre Secrétaire Général depuis 15 ans et d'*Axelle DAZAC* qui, depuis 8 ans, travaillait pour aider les réfugiés à se loger. Ce fut un grand choc : *Christophe* avait accompagné le GAS dans son évolution pour s'adapter au nouveau contexte. Il l'a fait grandir, il en était l'âme. *Axelle* gérait tous les logements du GAS et sa grande compétence permettait de trouver beaucoup de solutions. Nous souhaitons bon vent à tous les deux même si le GAS s'est senti un peu orphelin ! Bien sûr, il a fallu réagir et recruter des remplaçants.

Le GAS a été heureux d'accueillir *Micaela MAZZOLI* qui remplace *Axelle* depuis février 2020 et a totalement repris la lourde charge d'aider les réfugiés à se loger. *Mathias VENET* est arrivé au GAS en août 2020 en remplacement de *Christophe* et reprend de main de maître notre chère association. Par ailleurs, le GAS a recruté une volontaire en service civique, *Maria CARRION*, qui a rejoint l'équipe pour 8 mois. Ce nouveau poste de volontariat vise à faire la passerelle entre les bénévoles qui assurent les différentes permanences et les salariés. *Maria* s'est merveilleusement insérée dans l'équipe de salariés. Autre nouveau poste, depuis le mois de novembre 2020 *Mustapha KOUDDANE* prend en charge l'entretien des logements, l'organisation du local et des livraisons.

BIENVENUE à tous les quatre !

L'Équipe du G.A.S.

Mathias VENET - Secrétaire général
Maud FOURNY - Coordinatrice juridique
Micaela MAZZOLI - Chargée de mission logement
Emmanuel MOULIN - Comptable
Mustapha KOUDDANE - Chargé de travaux
Yakoub ADAM MOHAMED - Manutentionnaire
Ahmed ABDIHAKIM - Chauffeur
Maria CARRION - Volontaire en service civique

Et nos stagiaires en 2020 - **Mathilde DUPONCHEL, Joséphine SCHMIDT, Pauline RISLER, Charlie TRONCY et Amélia FRAISSE.**

Le Bureau

Chantal BASTIN - Présidente
Philippe DUPOURQUÉ - Vice-Président
Alain ROBERT - Trésorier
Michel EURIAT
Francine HENRY
Nelly POINT
Marie-Françoise VALLIN

**Et plus de 50
bénévoles !**

Retour d'expérience d'Axelle DAZAC, chargée de logement au GAS pendant près de huit ans

Sept ans et demi... de bonheur, de tristesse et de belles rencontres :

Bonheur : toutes ces galettes partagées ensemble, ces repas après nos réunions, ces brocantes, ces pots de départ de stagiaires, ces naissances, ces arrivées de nouveaux bénévoles... sont gravés dans ma mémoire. Ce sont des souvenirs que je chéris tant.

J'étais très heureuse lorsqu'une famille en attente depuis très longtemps d'un HLM ou en situation de sur-occupation extrême (six personnes dans une chambre de 7m²; onze personnes dans un T1 de 20m²...) m'annonçait qu'elle avait signé son contrat de bail.

Côté brocante, c'était la joie avec l'équipe de brocanteuses, j'étais leur meilleure acheteuse. Elles adoraient m'inviter à fouiner dans leurs bacs et je trouvais toujours quelque chose à vendre ou à acheter : «elles sont douées pour convaincre et je me laissais prendre à chaque fois». Les mardis matin je pense très fort à elles, car c'était le jour où elles rangeaient et mettaient les prix.

Côté détente, il y avait «le repas des réfugiés», la plus grande et la plus belle fête du GAS. Toutes les familles qui ont été accompagnées ou logées y étaient conviées, et chacune devait rapporter une spécialité de son pays. C'était la cuisine du monde, il y en avait pour tous les goûts et pour toutes les saveurs (Erythrée, Madagascar, France, Guinée, Cameroun, Belgique, Congo, Côte d'Ivoire, Mauritanie...). En un après-midi, on mangeait pour deux jours. C'était le rendez-vous annuel à ne pas manquer.

Tristesse : Il y a eu des larmes, face à l'incapacité de répondre favorablement aux préoccupations de toutes les familles qui m'ont sollicitée.



Des larmes suite au décès de certains locataires (Mme NGOY, Konan...) et de certaines bénévoles (Christelle, Claude...).

Du jour au lendemain, certains bénévoles ont dû cesser leur activité pour cause de maladie. C'est à ce

moment précis qu'on réalise que les bénévoles sont non seulement des retraités pour la plupart, mais aussi qu'il faut prendre soin d'eux. Ils sont tellement investis qu'on a tendance à oublier leur âge, ils sont tellement présents aux côtés des salariés, qu'on a l'impression qu'ils ne s'arrêteront jamais. Hélas ! L'arrêt est souvent anticipé, mais parfois brusque.

Belles rencontres : je ne saurais parler du GAS, sans parler des stagiaires. Ils ont égayé mes pauses repas avec des histoires, les unes plus drôles que les autres. A leur côté, j'ai appris aussi de leurs expériences issues de leurs parcours divers et variés. Grâce à eux j'ai un carnet d'adresse fourni; malgré mon fichu caractère, je suis quand même en contact avec la plupart d'entre eux : Mathilde, Anaïs, Fabienne, Virginie, Rojo, Hélène, Alizée, David, Claire.... ces prénoms résonnent encore dans ma tête, chacun décrivant une personne unique, mais tous semblables pour leur amour pour le GAS et pour leur investissement auprès des familles.

Le GAS fut l'expérience de ma vie, une expérience très enrichissante, une expérience unique. Quand on a travaillé au GAS, on peut travailler partout avec aisance. Le GAS forme, le GAS apaise, le GAS endure, le GAS par sa polyvalence de caractère vous marque à jamais.

Vivement la fin de la crise sanitaire pour retrouver le GAS d'avant Covid 19.

Merci le GAS !
Axelle

Quelques mots pour le Rapport d'activité du GAS 2020

Par Pierre Léna, astrophysicien et membre du Comité de parrainage du GAS

J'ai connu très tôt le GAS, qui débuta en 1978 et fut déclaré en 1979. En effet, sur la commune de Meudon où j'habitais et travaillais à l'Observatoire, nombre d'amis se mobilisaient alors pour les réfugiés, en particulier pour les Chiliens.

Un Groupe de la Fraternité Charles de Foucauld, et en particulier Marguerite Bildstein fondatrice du GAS, me firent découvrir une action embryonnaire, mais si nécessaire.

Le premier réfugié accueilli fut un Zaïrois, deux Argentines suivirent, puis bien d'autres. J'ai ainsi construit des liens durables avec l'une d'entre elles, dont la fillette, également accueillie comme réfugiée, est devenue une écrivaine reconnue*, ainsi qu'avec une réfugiée iranienne.

Au fil des décennies, j'ai vu grandir l'action du GAS et apprécié l'éveilleur de conscience qu'il était. Comment refuser l'offre faite, de participer à son Comité de parrainage, aux côtés de personnalités que j'admirais, telle Marie-Josée Chombart de Lauwe, rencontrée autour de la Mission de France dans les années 1960 ? A l'immensité des souffrances des exilés, les permanents et bénévoles du GAS apportent accueil et soutien. Rien vraiment aujourd'hui ne me qualifie pour écrire ces quelques lignes, sinon l'admiration et le regret de n'en pas faire davantage...

*Laura Alcoba, *Le Bleu des abeilles*. Gallimard (2013)

Témoignage d'Oumou, réfugiée accompagnée par le GAS

Je retiens du GAS qu'ils incitent exactement et, au vrai sens des mots, tout ce qui est Accueil et soutien, voire accompagnement et orientation. En effet depuis 2017 que je suis avec le GAS, disons, ma vie a commencé à changer car ils m'ont donné de l'espoir au moment où je me disais que tout était déjà perdu. C'est pourquoi je reste aussi très reconnaissante envers

la personne qui m'a mise sur le chemin du GAS. Encore une fois merci infiniment et je resterai toujours reconnaissante envers l'association : vous m'avez redonné espoir de vivre et je resterai toujours reconnaissante envers vous ; merci infiniment l'association GAS !

Les partenaires associatifs du GAS

Le GAS est membre de l'[Association Nationale d'Assistance aux Frontières pour les Etrangers \(ANAFE\)](#), il siège au sein du Conseil d'administration et, chaque jeudi, des stagiaires assurent une permanence téléphonique pour aider les exilés retenus en zone d'attente des aéroports de Paris.

Il est aussi membre :

- du [Collectif Asile en Ile-de-France](#) avec des actions communes : « Opération tapis rouge » en mars 2011, action contre les Plateformes d'Accueil des Demandeurs d'Asile (PADA) en 2016 et en 2019 et contre la plateforme de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) à propos des conditions indignes de l'accueil des demandeurs d'asile ;
- de la [Coordination Française pour le Droit d'Asile \(CFDA\)](#) via la signature de communiqués, les échanges d'information, un partenariat sur le contentieux et le rapport CFDA sur l'asile ;
- de la [Fédération des Acteurs de la Solidarité \(FAS\)](#) depuis 2011.

Le GAS noue aussi des partenariats plus spécifiques sur certains projets comme avec un groupe d'étudiants de la [Clinique du droit de Science Po Paris](#) ou l'association [Primo Levi](#) sur les questions de l'accompagnement des demandeurs d'asile devant l'OFPPRA, l'association [REVIVRE](#) depuis 2015 sur le logement de réfugiés syriens, [Solidarité13](#) ou [Solidarités Nouvelles pour le Logement \(SNL\)](#) sur le logement des réfugiés ou encore [Les Entreprises pour la Cité](#) et [Solinum](#) dans le cadre d'un consortium de trois associations sur l'accompagnement des réfugiés vers l'emploi.

Enfin le GAS travaille également en partenariat constant avec des associations comme [la Cimade](#), [le Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés \(GISTI\)](#), [le Secours Catholique](#), [Le Comède](#), [Filia](#), [l'ACAT](#), [Welcome 94](#), [Utopia](#), [Les champs de Booz](#), [Dom-Asile](#), [Jesuit Refugee Service](#), [Emmaüs](#)... mais aussi avec les [barreaux de Paris](#) et de [Nantes](#) ou encore l'association [Rejoué](#), qui recycle des jouets pour les distribuer aux enfants...

A noter aussi le soutien inconditionnel de la [Fondation Abbé Pierre](#) qui depuis plusieurs années subventionne l'activité du GAS.

FOCUS

Solidarités nouvelles pour le logement (SNL 91), un partenaire historique du GAS

Depuis plusieurs années, SNL 91 fournit au GAS quatre logements à Massy et deux à Palaiseau. Le GAS apporte son accompagnement amical, de proximité et des compétences juridiques qui ne sont pas seulement réservées aux locataires GAS, tandis que SNL propose un accompagnement « lié au logement », donc social, assure l'entretien des logements, le suivi locatif... et le cheminement vers un logement durable. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette collaboration. Nous travaillons en confiance, partageant les mêmes valeurs de respect et de solidarité envers les personnes

que nous logeons. Une rencontre a été organisée le 17 septembre 2020 avec le nouveau directeur de Solidarités Nouvelles pour le Logement 91 (SNL), Jean-Marc Prieur, ce qui a permis de conclure à un rapport gagnant-gagnant pour l'année en cours. C'est pourquoi lorsque SNL nous a proposé une participation à son nouveau projet à Yerres où elle envisage de réserver une partie de son parc à des réfugiés, nous avons manifesté notre intérêt... Il ne nous sera pas difficile de trouver des candidats !

Ce nouveau projet est en effet prometteur :

- 23 logements d'insertion dans les anciens bâtiments d'un couvent ;
- Un Centre socio-culturel en création dans l'ancienne chapelle et ses annexes, centre ouvert à toutes et à tous, qui se verra un lieu d'échange, de culture et d'insertion pour tous les occupants des logements ;
- Un jardin « bio » ouvert à tous, aux écoles, au lycée des métiers ; qui visera l'insertion par l'activité économique, les rencontres et les échanges de pratiques respectueuses de l'environnement.

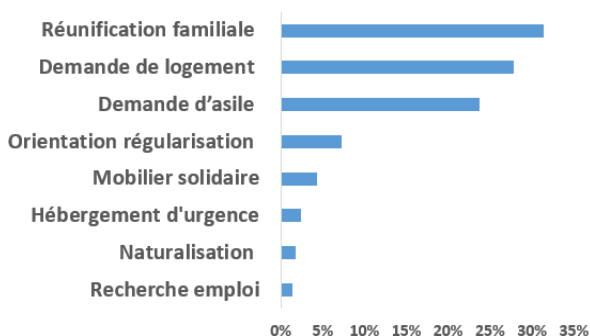
Merci donc à SNL et entre autres vœux pour cette année à venir, nous souhaitons continuer à travailler ensemble, dans le même esprit...



LE GAS AU RYTHME 2020

En 2020, ce sont plus de 950 personnes et leurs 250 enfants qui furent reçues et accompagnées par le GAS, dont 70% nouvellement suivies malgré la crise sanitaire...

Le GAS et ses activités ont respiré en 2020 au rythme du corona et de son cortège d'annonces, de mesures sanitaires, de confinements mais aussi aux rythmes variés des salariés, bénévoles, demandeurs d'asile et réfugiés dans des locaux certes de caractère mais indiscutablement inadaptés à ce genre de situation. Et pourtant !



Si le premier confinement a provoqué une sorte de sidération personnelle et collective, et un coup d'arrêt imposé dans la plupart des activités du GAS, le soutien à distance de demandeurs d'asile et réfugiés par des salariés et des bénévoles a pu se maintenir.

La période post confinement devenue « entre-deux » (confinements), et celle du deuxième confinement ont vu la reprise de la plupart des activités, déclinée de façon novatrice et efficace, mais avec une limitation indiscutable de l'accueil physique du public, des bénévoles et des salariés.

Les bénévoles ont acquis leur propre expérience pour être actifs à distance, à défaut de sur place pour certains, en s'adaptant aux outils informatiques dont les visio-réunions, les e-mails, les prises de rendez-vous et inscriptions en ligne, et aux échanges téléphoniques, etc. Tout cela a contribué à la poursuite en continu du fonctionnement du bureau et du conseil d'administration, à l'allègement de la tâche des salariés et à l'apport d'une écoute et de réponses aux demandeurs d'asile et réfugiés.

Parallèlement à cette nouvelle façon de faire, espérons-le, temporaire, l'espace de travail/vie des salariés et l'espace d'accueil de tous (public, bénévoles et salariés), ont été en partie réaménagés et améliorés en respectant au mieux les mesures sanitaires en vigueur.

Un système de permanences téléphoniques, exclusivement tenu par 10 bénévoles, a été mis en place (et perdure actuellement) sur des plages horaires fixes de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30 du lundi au vendredi, par transfert d'appel chez eux. Le bénévole en charge de la permanence fait parvenir aux salariés un rapport des appels de sa permanence, avec les coordonnées de l'appelant et le motif de son appel, et fait le nécessaire en cas d'urgence.

Les permanences d'accueil des mardi et jeudi soir avaient repris dans l'entre deux confinements avec des rendez-vous physiques, qui, par la suite et encore maintenant, sont exclusivement téléphoniques, les personnes étant rappelées à l'heure de leur rendez-vous. Sont perdus le partage en binôme de cette activité, et surtout l'accueil physique, moment de partage plus chaleureux avec les demandeurs d'asile et les réfugiés. Malgré tout, les permanences d'accueil par téléphone sont l'occasion d'une écoute que les bénéficiaires apprécient beaucoup en attendant le retour à la normale.

Les activités du mobilier solidaire, des collectes et des tris de toutes sortes ont vécu différentes périodes, car très tributaires de la disponibilité sur place des bénévoles. En effet, le don de mobilier solidaire destiné aux réfugiés n'est possible que grâce aux meubles, literie, et vaisselle récupérés par l'équipe de chauffeur et manutentionnaire au cours des collectes, puis triés dans le local ce qui demande aussi une forte implication en bénévoles, temps, patience et organisation.

Si le tri a continué malgré tout à petite vitesse, la collecte et le mobilier solidaire ont pu reprendre dès l'été pour fonctionner quasiment normalement depuis, mais avec des aménagements et réaménagements d'horaires et de l'équipe chargée de cette activité.

Par contre les 4 brocantes trimestrielles prévues habituellement ont dû être annulées, ce qui représente un très gros trou dans le budget de fonctionnement du GAS, mais aussi des complications pour libérer de la place dans le local indispensable au stockage et aux rotations de meubles, etc... Quelques ventes en ligne de meubles et d'objets de plus de valeur ont permis de récupérer de la place dans le local et quelques fonds pour l'association !

L'activité de tiers observateurs a été interrompue exactement une dizaine de semaines par l'OFPPRA, mais les tiers observateurs disponibles et des salariés du GAS ont réussi à répondre au maximum de leurs possibilités aux demandes d'accompagnements de demandeurs d'asile.

Par ailleurs, le Projet LEVIER a pu se concrétiser en novembre 2020 avec la première session de travail pour l'insertion d'une dizaine de réfugiés vers l'emploi ! Finalement cette année, bien que difficile, voire très difficile pour certains, restera pour le GAS une année marquée par des défis de toutes sortes, tant sur le plan personnel, que professionnel et associatif.

La réalisation à distance de certaines activités ne doit rester qu'une mesure temporaire utilisée par nécessité, sauf si elle fait partie d'un projet bien défini. Le GAS tire de cette année des ouvertures et de l'expérience sur d'autres façons de procéder, mais doit rester vigilant à ne pas perdre ce qui fait son âme : l'accueil et la solidarité sous toutes ses formes.

FOCUS

L'accompagnement administratif face à la dématérialisation : un nouveau facteur d'exclusion des exilés

La crise sanitaire a généralisé la dématérialisation des démarches administratives et il y a de nombreuses démarches administratives à effectuer lorsqu'on veut se prévaloir de ses droits et qui plus est quand on est bénéficiaire des minima sociaux ou d'autres aides de l'Etat et qui plus est encore quand on est étranger en France. En effet, toutes les sphères sont touchées à commencer par le commencement du parcours d'un réfugié : LA PRÉFECTURE. Il était déjà devenu difficile de pouvoir accéder à la préfecture pour venir y déposer son dossier ou tout simplement venir poser une question afin d'être bien orienté mais maintenant l'accès sans rendez-vous y est impossible... Toutes les demandes de titre de séjour, les renouvellements se font en ligne où il faut scanner ses documents...

Il faut donc disposer d'un **ordinateur, d'une connexion internet, d'un scanner ou d'un smartphone de bonne qualité, comprendre le français, savoir utiliser l'outil informatique et bien entendu suivre le dossier en cas de demande de pièces complémentaires ou de convocation envoyée par mail...** Cela fait beaucoup de prérequis ! Ensuite une fois le sésame obtenu, à savoir le droit de séjourner en France, il faut ensuite savoir comment obtenir le RSA, comment faire une demande de logement social, comment faire une demande de visa sur France visa pour la réunification familiale... tous les services publics ont très largement développé les demandes de prestations en ligne ; Or pour un grand nombre de réfugiés que nous suivons c'est insurmontable.

Nous sommes ainsi de plus en plus sollicités pour les accompagner dans les différentes démarches en ligne, c'est très chronophage, les mots de passe envahissent nos vies ! Le Défenseur des droits a d'ailleurs de nouveau tiré la sonnette d'alarme par une décision du 10 juillet 2020, où il dressait des constats précis et accablants des difficultés résultant des procédures dématérialisées et rencontrées par les personnes étrangères pour déposer une demande de délivrance ou de renouvellement d'un titre de séjour.

Cette mise à l'écart, à distance, cet éloignement, créent beaucoup d'incompréhension, de stress pour ces personnes qui ne sont pas à l'aise avec le numérique car elles ne trouvent pas de réponse adéquate à leurs questions, elles ont l'impression d'être oubliées.

Ce n'est pas palpable, les adresses e-mail mises à disposition pour poser des questions dès lors qu'il n'est plus possible d'échanger par téléphone ou en direct avec les fonctionnaires sont très souvent saturées et ne répondent pas... nous nous retrouvons aussi parfois dans l'impasse : incapables de pouvoir les aider. C'est notamment le cas pour les prises de rendez-vous pour la naturalisation, où il faut se connecter sans cesse à des jours et horaires différents pendant plusieurs mois, parfois plusieurs années, ce qui est surréaliste et finalement très discriminatoire.

On relègue la misère derrière les écrans là où elle est invisible ; ainsi les files d'attente de migrants dormant la nuit devant les préfectures en plein hiver, qui choquaient, ont miraculeusement disparu ! Or, juridiquement, la dématérialisation forcée ne peut être imposée aux usagers et usagères du service public : le Conseil d'Etat l'avait affirmé sans ambiguïté dans une décision du 27 novembre 2019.

Une lueur d'espoir : le Tribunal administratif de Rouen en février 2021 vient de condamner la Préfecture de Seine-Maritime car la réglementation n'autorise aucune dématérialisation des démarches menées en vue de l'obtention d'un titre de séjour.

Pourtant ce sont bien toutes les préfectures de France qui imposent la prise de rendez-vous par Internet pour demander un titre de séjour, qui sont entachées d'illégalité puisqu'un accueil physique devrait toujours être mis en place.

L'accompagnement des demandeurs d'asile devant l'OFPPRA : le tiers observateur

L'activité des tiers observateurs à l'OFPPRA s'est caractérisée en 2020 par une activité annuelle effective quasi similaire à celle de 2019 malgré l'arrêt complet des entretiens des demandeurs d'asile pendant deux mois et demi, une concentration d'activité sur le deuxième semestre (70 % de l'activité annuelle) et l'arrêt ou la diminution d'activité de certains bénévoles pour des raisons sanitaires.



Sur les 71 demandes d'accompagnements, 64 ont pu être assurées avec entretien de préparation et accompagnement physique à l'OFPPRA, ou à défaut juste avec un entretien de préparation ; ceci malgré une réduction, au dernier trimestre 2020, de la moitié du pool des 8 bénévoles actifs en 2019 et début 2020. Heureusement des juristes stagiaires salariées du GAS ont pu participer à quelques accompagnements de demandeurs d'asile à l'OFPPRA.

A noter la nouvelle collaboration avec l'Association « Couloirs Humanitaires » et l'intensification de celle avec le centre Primo Levi. L'association « les Couloirs humanitaires » œuvre pour sa part au Liban, en y sélectionnant des familles réfugiées de Syrie ou d'Irak susceptibles, selon les critères de la convention de Genève, d'obtenir la protection de la France. Ces familles sont intégralement prises en charge par l'association pour leur acheminement en France comme pour leur hébergement en province, accompagnement, démarches, etc. Mais le GAS garde toujours à l'esprit d'apporter son soutien, dans le cadre de ces demandes d'asile, aux personnes les plus en détresse. Le centre Primo Levi (spécialisé dans le soin aux personnes victimes de tortures et de violences politiques) nous adresse des demandeurs d'asile extrêmement fragilisés pour leur apporter soutien physique et psychologique lors de leur entretien à l'OFPPRA.

Par ailleurs, dans le cadre d'un partenariat avec le GAS, quatre étudiantes de la Clinique du droit de Sciences Po Paris ont pu intervenir auprès de certains demandeurs d'asile avec une petite formation interne, mais le contexte de télé-études et de confinement a compliqué et limité malgré tout leur présence et action.

La répartition géographique des demandeurs d'asile accompagnés à l'OFPPA par le GAS en 2020 ? 60 % viennent d'Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Guinée Conakry puis Mauritanie, Cameroun) ; 18% d'Afrique Centrale (RDC, Angola, Nigéria) et de l'Est (Soudan) ; 11 % du Moyen-Orient (Afghanistan, Syrie, Irak) et 10% du reste du monde (Tchéchénie, Bangladesh, Venezuela...).

Les conditions sanitaires inhérentes à la pandémie ont été et restent difficiles à être respectées à l'OFPPA du fait du nombre de demandeurs d'asile à recevoir, mais surtout des locaux, notamment des bureaux d'entretien à l'espace insuffisant dès la présence de 3 personnes, même si des efforts indiscutables ont été fournis par l'institution (création de nouveaux bureaux, gel hydro-alcoolique à disposition, distanciation en salle d'attente, respect du port de masques, paroi de plexiglas entre l'officier de protection et le demandeur d'asile). En tout cas, ces mesures n'impactaient pas particulièrement la qualité du déroulement de l'entretien.

Le délai des réponses apportées par l'OFPPA aux demandeurs d'asile varie de 2 semaines à plus d'un an, selon la complexité de certaines situations qui nécessite des avis plus spécialisés en interne mais, plus le délai s'allonge, plus l'anxiété augmente chez les demandeurs d'asile concernés...

TÉMOIGNAGES

Le parcours du combattant des demandeurs d'asile

Année de pluie

Il y a 3 ans, je suis arrivée en France à la recherche d'une solution à la terrible crise Vénézuélienne.

En novembre 2017, je suis venue en France en tant que pays de transit, alors que j'attendais la deuxième approbation du visa pour entrer en Angleterre, car ma destination finale était d'être là avec mes proches.

Vu le refus du visa, je n'avais d'autre choix que de rester en France, pays des droits de l'homme.

En plein hiver, sans parler la langue, sans ami ni famille, j'ai dû me remplir de force et commencer à faire ma vie à Paris. Au début ça me semblait pas mal du tout !

Au fil des jours, de la situation économique, le hasard m'a emmenée dans la ville de Villejuif où j'ai trouvé une chambre et rencontré des gens accueillants.

Une fois ici, j'ai commencé à faire mes démarches administratives ; c'est à ce moment que j'ai rencontré l'association GAS où ils ont lu mon dossier pour demander l'asile politique.

Après avoir traversé tant de situations difficiles faute de savoir parler français, j'ai enfin trouvé une lumière au bout du tunnel.

En attendant une réponse de l'OFPPA, toutes les

personnes autour de moi m'ont dit que je devais étudier.

Eh bien, j'ai commencé mes recherches et j'ai trouvé une institution malhonnête où j'ai vécu l'un des pires moments de ma vie.

Cette institution a profité du fait que je ne parlais pas français, ils m'ont fait signer un contrat où le vendeur n'expliquait pas les conséquences négatives et certaines sortes de choses importantes.

Enfin l'institution m'a trompée, jusqu'à ce que des avocats de Villejuif interviennent pour m'aider puisque l'institution a profité du fait que je ne savais ni lire ni écrire le français ; actuellement, cette institution m'appelle encore pour me réclamer de l'argent que je ne dois pas et enfreint les conditions de l'avocat de Villejuif.

Malheureusement, cette situation persiste là où les gens profitent des étrangers en raison de leur besoin et de leur ignorance.

Actuellement mon niveau de français s'est amélioré, je peux me défendre et ne pas tomber dans ce type de fraude et je peux aussi aider des amis.

Grâce au fait que j'ai amélioré mon français, j'ai pu trouver un petit boulot dans une entreprise française d'intérim où j'ai fait les visas de citoyens français qui

allaient faire du tourisme en Inde. A cause de l'expiration de mon récépissé et de son non-renouvellement anormal, mon contrat a été rompu ; plus tard le problème de santé Covid 19 m'a empêchée de trouver un nouvel emploi professionnel ; j'ai actuellement un petit contrat de babysitter et je travaille avec bonheur.

Par contre, les démarches administratives en France m'ont fait traverser des situations compliquées, puisqu'elles ne donnent pas de réponse immédiate et que tous les documents expirent et ne sont pas renouvelés et dans ces moments, malheureusement je suis au chômage et sans aide sociale.

Après 2 ans et demi, après tant d'insistance et avec l'aide du GAS, l'OFPPA m'a finalement donné mon certificat d'état civil, pour obtenir mon titre de séjour. Après tant de moments difficiles enfin une bonne nouvelle est arrivée.

Aujourd'hui, je continue à m'adapter au système français et je suis très reconnaissante à la Ville de Villejuif et au GAS de faire un travail administratif aussi efficace et d'être des gens si gentils.

Cordialement,

La fille parapluie.

Les déficits de mise à l'abri des demandeurs d'asile, même très vulnérables

K. et A. sont arrivées en France en octobre 2020 à la suite d'un éprouvant et douloureux parcours migratoire. Ces deux sœurs de nationalité congolaise ont perdu leur mère, qui s'est noyée en Méditerranée lors de la traversée vers l'Europe. A leur arrivée sur le territoire français, la plus grande avait 21 ans et la petite venait d'avoir 16 ans. Sans hébergement, elles ont passé leur première nuit sur le territoire français à la rue. Le lendemain, quelqu'un les a déposées au GAS.

Nous avons alors tenté d'appeler le 115 afin qu'elles soient hébergées, le temps de réussir à joindre l'OFIL et de déposer leur demande d'asile. Le 115 a refusé de les prendre en charge car la petite sœur était mineure et non accompagnée de ses représentants légaux. Voyant qu'elles ne pourraient pas être hébergées ensemble, elles ont été obligées de se séparer. A la fin de la journée A. fut conduite par le GAS dans un CADA pour mineurs. Nous avons en parallèle donné un peu d'argent à K. afin qu'elle puisse dormir à l'hôtel et s'acheter un téléphone avec une puce. Nous lui avons proposé de revenir le lendemain au GAS afin qu'elle puisse appeler de nouveau le 115. Le lendemain, n'ayant toujours pas réussi à joindre le 115, nous l'avons orientée vers l'association Utopia et vers un accueil de jour pour femmes. Au regard de l'énormité des besoins pour les demandeurs d'asile à la rue, K. a dû passer une nouvelle nuit dehors avant de pouvoir être mise à l'abri grâce à l'hébergement citoyen d'Utopia.

Après quelques jours au CADA, A. a passé une évaluation qui a contesté sa minorité : dans sa fuite, elle n'avait pu récupérer aucun document attestant de son âge. Elle a donc dû quitter le CADA sans pouvoir prévenir sa sœur, ne disposant pas de téléphone. C'est K. qui, en appelant le CADA pour prendre des nouvelles de sa petite sœur, a été mise au courant de son départ. Elles ont finalement réussi à se retrouver lors d'une permanence où nous les avons orientées.

Elles ont par la suite été mises à l'abri ensemble par Utopia dans le cadre de leur plan d'hébergement pour mineurs avant d'être ensuite hébergées dans un hôtel par le 115.

Avec l'aide du GAS, K. a pu enregistrer sa demande d'asile mi-novembre et attend son entretien OFPPA. Elle bénéficie de l'aide pour les demandeurs d'asile mais n'est pas hébergée dans le cadre du système national d'accueil. A. est désormais suivie par d'autres associations. Ces dernières l'ont aidée à déposer un recours devant le juge pour enfants pour contester le refus de reconnaissance de sa minorité. Elle a également pu suivre des cours de français. En février 2021 le juge pour enfant a finalement reconnu la minorité d'A. Elle a donc été orientée vers l'aide sociale à l'enfance afin d'être hébergée.

L'engorgement de la plateforme de l'OFII pour déposer l'asile : une carence inacceptable de l'Etat

S. est arrivé en France en août 2020. Il n'arrivait pas à joindre la plateforme de l'OFII afin de prendre rendez-vous pour déposer sa demande d'asile. Il était donc en situation irrégulière, à la rue et sans ressources.

En novembre 2020, il a contacté le GAS afin d'obtenir de l'aide. Il nous a fait parvenir les captures d'écran de ses appels répétés auprès de l'OFII afin que nous puissions déposer un référé devant le tribunal administratif. Notre équipe a récupéré les captures d'écran et a fait une attestation attestant que les captures d'écran venaient bien de son téléphone.

Le recours de S. a cependant été rejeté par le juge administratif. En effet, le juge a reproché à S. d'avoir passé un nombre trop restreint d'appels et que de nombreux appels avaient été passés en dehors des horaires d'ouverture de la plateforme. Il lui a également été reproché de ne pas pouvoir prouver qu'il est l'auteur des appels. En effet, le juge considérait que les appels avaient été passés depuis des téléphones différents. Après la décision du tribunal, S. est revenu au GAS. Il devait recommencer à appeler l'OFII et le tribunal lui avait indiqué que s'il n'arrivait toujours pas à les contacter, il pouvait déposer un nouveau recours.

Le numéro de l'OFII étant payant et S. n'ayant pas de ressources pour payer son forfait, il était dans l'impossibilité d'appeler depuis son téléphone, ce qui lui avait été reproché par le tribunal. S. était désespéré.

Le GAS lui a donc prêté un téléphone afin qu'il puisse appeler l'OFII depuis nos locaux. Il a finalement obtenu un rendez-vous à la préfecture de Créteil pour le mois de janvier 2021. S. a donc mis plus de cinq mois avant de pouvoir déposer sa demande d'asile après son arrivée en France.

Malheureusement S. a finalement été placé en procédure Dublin, l'administration ayant estimé que l'examen de sa demande d'asile relevait de la compétence d'un autre Etat membre de l'Union Européenne. Cela signifie que, de nouveau et pour de très longs mois d'attente, S. va devoir vivre dans la précarité, la crainte et l'incertitude.

LE GAS ET LE MONDE EN 2020

Les personnes que nous avons accompagnées en 2020 étaient originaires de...



La réunification familiale des personnes réfugiées, nouveau parcours kafkaïen après celui de la demande d'asile

La réunification familiale est l'une des spécialités du GAS car elle concerne près de 30% des personnes que nous accompagnons. Nous sommes référents dans ce domaine pour d'autres partenaires.

Pour beaucoup de réfugiés, c'est un vrai parcours du combattant ; il faut mener des démarches en France et au pays tout en étant séparé de sa famille, avec pour certains des situations dramatiques ou de danger pour leurs proches.

C'est une montagne de stress, d'angoisse, de nuits d'insomnie, d'organisation pour garder le contact, subvenir à sa famille, vérifier qu'elle est en sécurité, la rassurer tout en étant IMPUISSANT : le réfugié est bloqué ici et sa famille est bloquée là-bas...

Sur le papier c'est un droit de vivre en famille et le réfugié peut tout à fait, dès le lendemain de l'obtention de son statut, entamer la procédure ; il n'y a aucune condition de ressource et de logement. En effet, c'est l'idée que la famille restée au pays est potentiellement en danger et qu'il est urgent qu'elle puisse venir également se réfugier ici en France.

Mais la réalité est trop souvent différente pour les familles que l'on accompagne : des demandes de visas qui s'éternisent, des drames qui se produisent, des familles qui souffrent ! Voici des situations fréquentes et inadmissibles.

TÉMOIGNAGES

O. est arrivée en France en 2014 depuis la Guinée ; elle fut reconnue réfugiée en 2018. En 2019, ses deux plus grands enfants qui vivaient seuls au pays, dont une fille de 20 ans, déposent une demande de visa pour la rejoindre dans le cadre de la réunification familiale. Le consulat français rejette pourtant leur demande : les actes de naissance seraient faux... Malheureusement l'état civil guinéen est extrêmement défaillant et les erreurs de l'administration sont imputées aux citoyens, comme le confirment des rapports français. Puis, en décembre 2020, le tribunal administratif de Nantes refuse également d'annuler le rejet de la demande de visa malgré les preuves d'appels,

d'envoi d'argent et la situation urgente concernant la jeune fille soumise à des risques de mariage forcé et d'excision, raisons qui ont poussé la mère à fuir le pays. L'avocate elle-même confirme qu'O. n'a pas eu de chance car le tribunal annule pourtant quasi systématiquement ce type de refus de l'administration française, peu motivé. O. devra donc patienter encore au moins une année avant une audience en appel... l'attente est insoutenable. O. a de très forts maux de tête jusqu'à des pertes de connaissance, tout va bien pourtant mais le médecin lui préconise de « moins » penser... Impossible !

M. est somalien, réfugié en France ; sa famille attendait de pouvoir le rejoindre depuis l'Ouganda. Cependant, le consulat français exigeait des documents du pays d'origine, la Somalie, pour déposer la demande de visa. Afin de débloquent la situation, une partie des membres de la famille s'est donc finalement rendue en Somalie, alors même que c'était illégal du fait de

leur statut de réfugié en Ouganda. La maman et un enfant devaient décéder lors d'un accident de voiture sur le trajet, trois autres adolescents se retrouvant ainsi livrés à eux-mêmes dans un camp de réfugiés en Ouganda.

I. est en procédure de réunification familiale depuis cinq ans, il est devant la Cour d'appel de Nantes, la décision positive tombe en décembre, sa famille va enfin pouvoir le rejoindre mais malheureusement un mois plus tôt son fils est décédé de maladie.

Ceci n'aurait-il pas pu être évité en France, n'aurait-il pas eu le bonheur de partager encore quelques années avec son fils ?

E. fait une demande de visa pour sa femme enceinte et sa fille, les visas sont accordés mais entre-temps Madame a accouché, il y a un problème sur le passeport de l'enfant, la famille doit choisir entre renoncer à venir pour venir plus tard tous ensemble

mais quand... ? Ou de laisser le nouveau-né au pays pour le moment, en attendant que la situation se débloque.

S. souhaite faire venir sa femme et leurs cinq enfants de Somalie ; le visa est seulement accordé à sa femme (car l'administration ne peut pas remettre en cause l'acte de mariage OFPRA) mais on refuse les visas aux enfants pour cause d'état civil. S. et sa femme, après avoir épuisé les recours au tribunal administratif, vont devoir faire une procédure de test

ADN et ensuite retourner devant le tribunal pour faire valoir leur filiation ; cela fait quatre ans que Madame est arrivée et que les parents se battent pour retrouver leurs enfants (une de leurs filles a eu un accident de voiture depuis également).

Le Ministère lors des audiences a déjà évoqué le fait que les enfants n'avaient pas l'air si malheureux sur les photos de leur page Facebook, ou lorsque le mot de passe pour envoyer de l'argent est TATA alors il est évident que ce n'est pas une mère et ses enfants.... Il s'amuse à comptabiliser le nombre de minutes durant lesquelles ils ont échangé par téléphone.

L'Ambassade de France en Afghanistan ne gère plus les regroupements familiaux, les demandes doivent être déposées au Pakistan, les Afghans sont les réfugiés les plus reconnus en France. L'ambassade est débordée et ne répond pas. Il faut un délai minimum d'un an pour voir sa demande seulement enregistrée et, ensuite, il faudra ajouter le délai classique de 4 à 8 mois minimum. "Patiencez Mr"... est la phrase qu'on ne cesse de leur répéter.

Les familles des réfugiés mauritaniens sont assez souvent réfugiées au Sénégal; elles doivent fournir des documents d'état civil et un passeport mauritanien, mais ces familles ont fui justement car l'Etat mauritanien ne les reconnaît pas comme leurs citoyens... la situation est pourtant bien connue de l'Ambassade de France au Sénégal. La liste des situations tragiques, des familles dans l'attente, de la souffrance qu'engendre d'être séparé de son conjoint et de ses enfants est insoutenable d'autant plus dans un contexte de personnes ayant fui des persécutions. La COVID est venue porter un coup fatal à ces familles : lorsque les visas furent finalement délivrés en 2020, parfois après plusieurs années d'attente (après 10 ans d'expérience nous constatons que les refus sont quasiment toujours annulés par les juridictions françaises !), les personnes n'ont finalement pas pu prendre un vol pour la France car leurs visas ne faisaient pas partie des motifs légitimes de déplacements internationaux !

Il est urgent et vital de permettre à ces familles de briller de nouveau ensemble ; ces séparations sont finalement l'obstacle principal à leur intégration en France. Victor Hugo résume bien l'état de ces familles : "L'amour d'une famille, le centre autour duquel tout gravite et tout brille."

Le logement des familles : un labyrinthe infini

L'accompagnement des réfugiés dans les démarches de logement est une autre des activités principales du GAS. En région parisienne, la recherche de logement est en général très longue et compliquée et les réfugiés rencontrent davantage de difficultés pour se loger par rapport au reste de la population. Notre association intervient d'ailleurs principalement en substitution des obligations de l'Etat en matière de logement auprès des réfugiés.

La forte demande et concurrence, le coût des appartements et les strictes conditions imposées par les propriétaires représentent sûrement des freins importants pour l'obtention d'un logement dans le parc privé. En effet, souvent ces derniers demandent aux futurs locataires d'avoir des ressources équivalentes à 2-3 fois le loyer, un dépôt de garantie de 2 mois et une personne ou structure qui puisse se porter garante en cas d'impayés de loyer. Ceci réduit fortement les chances des réfugiés que nous accompagnons surtout ceux qui n'ont pas de ressources autres que le RSA ou un salaire équivalent au SMIC. Dans le parc social, en Ile-de-France il y a beaucoup plus de demandes que de logements disponibles. Par conséquent, les délais d'attente sont très importants: en moyenne entre 5 et 10 ans à Paris et Petite Couronne et légèrement moins en Grande Couronne. A ceci, s'ajoute le fait que les logements sont en général de petite dimension, en prévalence de type T1, T2 et T3.

Ce sont donc les familles, en particulier celles plus nombreuses, qui ont le plus de difficultés à se faire proposer, non seulement un logement social, mais également un logement temporaire. En effet, la majorité des structures de logement temporaire ne sont pas adaptées pour accueillir des familles avec plus de 2 enfants. Ces ménages se retrouvent fréquemment dans des situations très précaires. Les familles que nous accompagnons sont souvent logées dans des structures hôtelières gérées par le 115 ou hébergées chez des connaissances et elles risquent d'y rester jusqu'à l'obtention d'un logement social.

Dans le cas où la famille est arrivée à la suite d'une procédure de réunification familiale, elle se retrouve la plupart du temps à l'hôtel, dans un logement temporaire ou social en situation de sur-occupation locative. Plus spécifiquement, dans le cadre des démarches de recherche de logement, il est préférable d'indiquer la composition familiale en France au moment de la demande afin d'améliorer ses chances d'avoir une solution le plus rapidement possible. Il se peut donc que la personne réfugiée obtienne un petit logement temporaire ou social avant que la famille arrive. C'est seulement quand la famille est arrivée en France et qu'elle a entamé les démarches d'obtention d'un titre de séjour, pour les majeurs, que les autres membres de la famille peuvent être inclus dans les démarches de relogement (demande de logement temporaire, demande de logement social, recours amiable DALO etc).

Dans le cas où la personne est déjà logée dans un logement social en situation de sur-occupation à la suite d'une réunification familiale, elle doit adresser une demande de changement de logement au bailleur. Parfois c'est rapide et la famille est relogée rapidement, mais la plupart du temps les délais sont très longs et obligent les personnes à recommencer les démarches de recherche de logement au début.

Focus

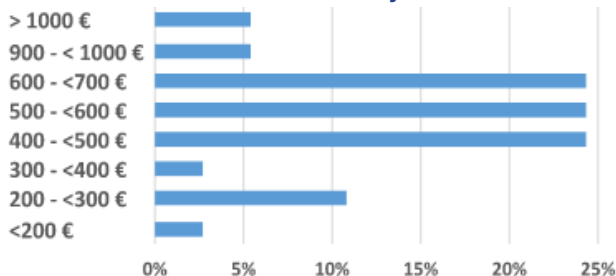
Statistiques sur les logements du GAS

En 2020, 41 réfugiés et leur famille étaient hébergés dans 28 logements, dont une dizaine en colocation, loués par le GAS dans le cadre d'un agrément d'intermédiation locative. Les logements sont répartis à travers 25 communes d'Ile-de-France et arrondissements parisiens.

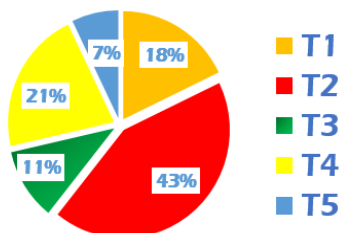
Le loyer mensuel moyen que le GAS règle aux propriétaires s'élève à 560 euros pour une superficie moyenne de 50 m², soit 11 euros du m², ce qui permet un accès au logement temporaire à des prix inférieurs à ceux du marché (22 euros/m² en Ile de France) tout en inversant la tendance à la discrimination dont peuvent être victimes les réfugiés (ici sous-logataires) au regard de la tension du marché immobilier. Sur la base de cette moyenne, 52 % du montant des loyers est couvert par les aides au logement. Malgré cela, la dette locative s'élève à 36% du loyer moyen, et est couverte en grande partie par les dons affectés à cette action.



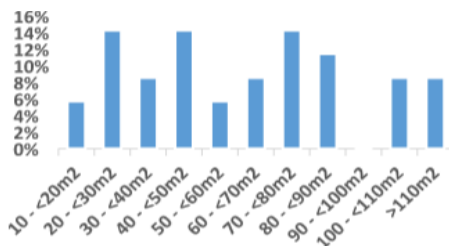
Fourchette des loyers



Type de logements



Superficie des logements



L'hébergement et le logement des réfugiés à la rue ou en situation précaire devraient être une priorité de l'Etat Français. Afin de bien réussir dans cette mission il serait, d'abord, nécessaire de construire plus de structures d'hébergement, de logement temporaire et social, notamment adaptées aux familles et de privilégier encore plus leur entrée dans des structures hôtelières. Il faudrait ensuite sensibiliser les bailleurs sociaux aux problématiques liées au logement des réfugiés (retards dans la délivrance de titres de séjour ou de récépissés, le droit de faire venir sa famille en France pour s'installer etc).

TÉMOIGNAGE

Quelques situations fréquentes dans le logement

B. était logé chez des particuliers depuis des années. Il est demandeur de logement social depuis 2015. Sa femme et ses quatre enfants sont arrivés à la suite d'une réunification familiale en octobre 2020. Un particulier vivant dans une chambre avec sa famille, les a d'abord hébergés dans sa chambre. Ils ont donc appelé le 115 qui les a hébergés pendant 2 semaines dans un hôtel. Cependant, un prolongement de la prise en charge

leur a été refusé faute de place pour une composition familiale si importante. La majorité des structures de logements temporaires n'ont pas de logements adaptés. Actuellement, ils sont en attente des suites données aux démarches entamées.

Madame O. est logée chez un particulier avec son fils de 2 ans dans un studio de 33m² qu'elle occupe avec deux autres personnes, dans le département du 93. Elle dort sur un matelas avec son fils. Elle appelle le 115 mais elle a des difficultés à les avoir au téléphone. Elle a eu de grandes difficultés pour avoir accès à une domiciliation administrative et pour avoir un rendez-vous

avec un assistant social. Elle est au RSA. Elle a été reconnue prioritaire DALO et à reloger d'urgence. Cependant, la Préfecture a 6 mois de délai pour lui faire une proposition de logement. Nous avons donc entamé des démarches de logement temporaire.

Madame S. était hébergée dans un Centre d'Accueil pour demandeurs d'asile (CADA) à Vannes. Quelques temps après l'obtention du statut de réfugié le CADA l'a mise à la porte avec ses 4 enfants dont une handi-

-capée. Elle est actuellement prise en charge par le 115.

Monsieur K. est logé en foyer dans un studio de 18 m² qui est insalubre (il y a des moisissures et des insectes). Il est demandeur de logement social depuis 2014 mais n'a jamais reçu de proposition. Sa concubine et sa fille âgée de 11 ans l'ont rejoint en août 2019 au titre de la réunification familiale. En juillet 2020, Madame a accouché d'un deuxième enfant. Le logement est trop petit par rapport à leur composition familiale.

Pour accueillir 4 personnes, il devrait avoir une superficie d'au moins 34 m². La famille K. se trouve donc logée dans un logement temporaire en situation de sur-occupation avec 2 enfants mineurs. De plus Monsieur attend qu'un visa long séjour soit délivré à son fils afin qu'il puisse les rejoindre en France.

L'accompagnement des réfugiés vers l'emploi



Le projet LEVIER, (Les Entreprises en Val de Marne pour l'Insertion et l'Emploi des Réfugiés), partiellement financé par le Ministère du travail dans le cadre du Plan pluriannuel d'Investissement dans les Compétences (PIC), réunit un consortium de trois associations: le GAS, Les Entreprises pour la Cité (LEPC) et Solinum. Nous proposons, sur trois ans, d'accompagner 230 personnes bénéficiaires de la protection internationale (BPI) vers l'emploi sur l'Île de France et de développer une méthode expérimentale - en lien avec des entreprises volontaires et des partenaires du territoire - permettant de réduire le temps moyen d'accès à l'emploi durable des personnes BPI.

Le public cible : toute personne bénéficiant d'une protection internationale garantissant un titre de séjour avec une attention particulière portée aux jeunes de moins de 26 ans et aux femmes. Par ailleurs, notre projet vise directement les entreprises, de plus en plus nombreuses à souhaiter s'engager en faveur de l'insertion professionnelle des personnes réfugiées, mais qui font face à plusieurs freins, notamment liés à un décalage entre leurs attentes et la situation des personnes réfugiées. Notre projet propose de réduire ce décalage tout en opérant un rapprochement entre employeurs et personnes réfugiées.



Résumé de la mise en œuvre :

- Le GAS oriente des réfugiés vers l'équipe de formation du projet LEVIER tout en les accompagnant sur la levée des freins périphériques à l'emploi ;
- L'équipe LEVIER, composée d'une salariée de LEPC et d'une stagiaire GAS, leur propose des modules de formation pour le retour à l'emploi et des rencontres avec le réseau d'entreprises LEPC (formation de trois mois, suivi individuel sur 24 mois);
- Solinum crée et met à jour un fichier spécifique de l'ensemble des acteurs de l'emploi pour les réfugiés dans le Val-de-Mame.

Le GAS loue ainsi un nouveau local au Kremlin Bicêtre et a recruté une stagiaire qui travaille avec la Chargée d'Insertion, qui est pour sa part recrutée par LEPC. A la suite de 40 entretiens, elles ont choisi 14 stagiaires pour un premier parcours. Au quotidien les stagiaires bénéficient d'ateliers pluridisciplinaires reprenant les droits et obligations du travailleur en France, l'apprentissage des outils numériques fondamentaux, la rédaction du CV et de la lettre de motivation et la préparation d'un entretien d'embauche. Des rendez-vous individuels sont organisés une à deux fois par mois avec chacun des bénéficiaires afin de détailler leurs projets professionnels respectifs. Ces rencontres permettent aussi de lever les différents freins à l'emploi rencontrés par les bénéficiaires (soucis de crèche, logement, demande de RSA, inscription au Pôle emploi).



Le suivi est complété par des coachings individuels menés par des entreprises ou salariés volontaires. Les bénéficiaires ont pu notamment rencontrer - au travers d'entretiens individuels - des salariés de chez Total, Suez, Vinci. Des entreprises (Cap 92, SUEZ) sont également venues présenter leurs métiers, permettant aux stagiaires de transmettre directement leur CV. Concernant les supports utilisés, les stagiaires bénéficient d'ordinateurs mis à leur disposition pendant les ateliers et les permanences, de cahiers et de porte-vues ainsi que des fiches résumés des ateliers.

Après trois mois, les seules défections viennent de réfugiés ayant trouvé un emploi. Les stagiaires sont globalement bien intéressés et ce premier parcours est prometteur. Le deuxième parcours commence début mars 2021, a priori avec une quinzaine de réfugiés. Des cours de français vont également venir compléter le parcours. Ces débuts sont vraiment encourageants !

Le mobilier solidaire : un soutien matériel lors du premier aménagement

Chaque samedi matin les bénévoles du GAS reçoivent des réfugiés en vue de meubler un premier logement social qui leur a été octroyé.

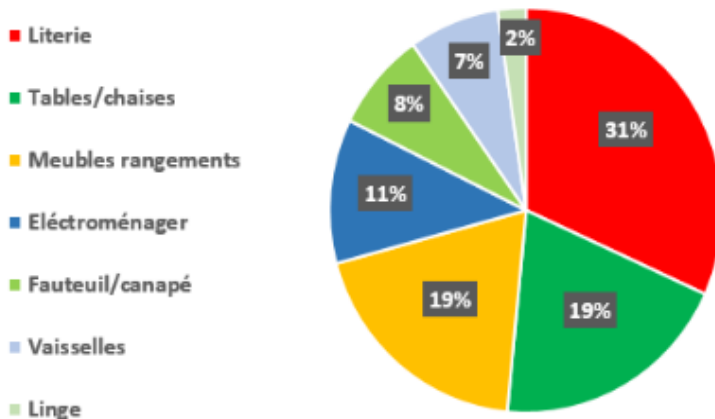


Le GAS, en aidant les réfugiés à se meubler, participe depuis plus de quarante ans à une économie circulaire et solidaire sur toute l'Ile-de-France. Chaque matin en effet, notre équipe de chauffeurs-manutentionnaires récupère dans la région du mobilier et des objets de particuliers. Ces dons en nature sont ensuite stockés dans le local du GAS, dont le rez-de-chaussée est un véritable garde-meuble tant les besoins sont grands.

L'intégralité des objets récupérés sera soigneusement triée afin que, lors de leur visite du samedi, les réfugiés qui aménagent dans leur nouveau et premier logement, puissent se fournir en meubles, en électroménager, en vaisselle, en literie qui seront ensuite livrés à domicile. Il s'agit d'une activité d'entraide bénéfique tant sur le soutien matériel d'un public qui emménage souvent avec des ressources très maigres, que sur le recyclage d'objets qui stimule les élans de solidarité des donateurs, contents que leurs meubles et objets puissent servir à des personnes qui sauront apprécier ce coup de pouce.

Il s'agit aussi d'un moment de vraie convivialité, puisque les enjeux sont ici exclusivement positifs : les personnes sont bénéficiaires d'une protection internationale, elles ont désormais un logement et elles pourront amortir les coûts d'un aménagement grâce à une panoplie de fournitures fonctionnelles et en bon état.

Près de 80 familles ont récupéré plus de 400 objets en 2020



Un père Noël inattendu et généreux

Depuis bien longtemps, 20 ans peut-être..., pendant la période de Noël, les bénévoles du GAS préparent des cadeaux pour les familles de réfugiés et de demandeurs d'asile qu'elles ou qu'ils suivent pour leur dossier ou accompagnent pour leur logement. Il y a plusieurs années, nous préparions déjà des cadeaux pour les enfants d'un foyer de la Cimade à Massy. Nous avions les années précédentes les jouets donnés par les particuliers et nous demandions un complément à « Emmaüs » et à « Rejoué » (une association qui récupère des jouets, les répare et les revend d'occasion).

Cette année, les préparatifs de Noël se sont déroulés pendant le second confinement. Il y avait en effet beaucoup de familles et beaucoup de familles nombreuses ! Et c'est là que commence la belle histoire. Pendant une séance de soins, la kinésithérapeute interroge sa patiente, bénévole du GAS, sur ses préoccupations de la semaine. Quand celle-ci explique qu'elle recherche des jouets pour son association, elle répond qu'elle enverra un message sur un réseau social et joindra ainsi les parents de la fédération FCPE des différentes écoles de Villejuif.

La bénévole était un peu sceptique... Mais quelques jours plus tard, le GAS était contacté pour l'informer qu'une collecte de jouets était organisée dans les écoles de Villejuif. Certaines en ont réuni beaucoup, résultat, une montagne de jouets !



Nous avons ainsi réceptionné deux pleines camionnettes, mais aussi reçu des délégations de parents qui voulaient connaître mieux le GAS. Pour d'autres écoles, nous sommes allés sur place pour la récupération.

La suite est plus habituelle : choisir pour chaque enfant de notre longue liste un cadeau adapté à son âge puis faire des paquets. Les bénévoles qui accompagnent les familles dans les logements du GAS sont allés les porter. Pendant les semaines de vacances scolaires, les transports « Père Noël » se sont succédés.

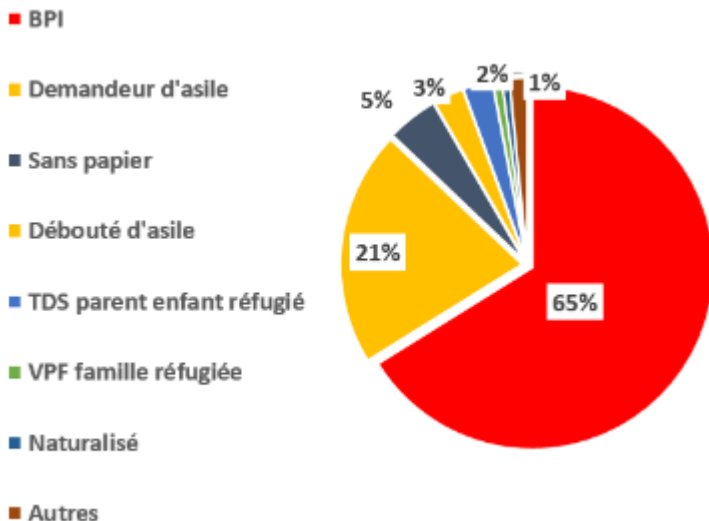
Un grand plaisir partagé entre ceux qui recevaient et ceux qui apportaient. Une grande satisfaction aussi de constater que, dans cette période de crise sanitaire et sociale très difficile, la solidarité s'était manifestée.



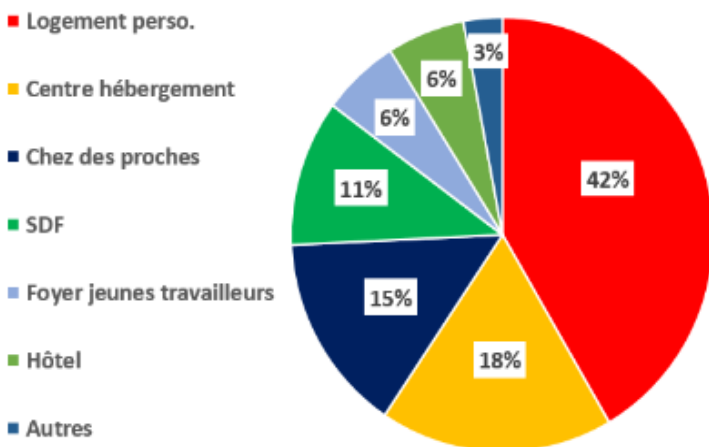
Quelques Statistiques complémentaires...

Sur les 950 personnes reçues lors des permanences de bénévoles, 35% était des femmes pour 65% d'hommes.

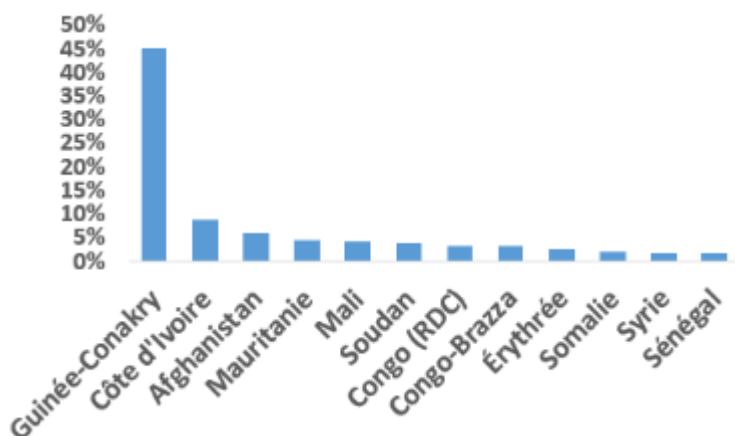
Situation administrative des personnes accompagnées



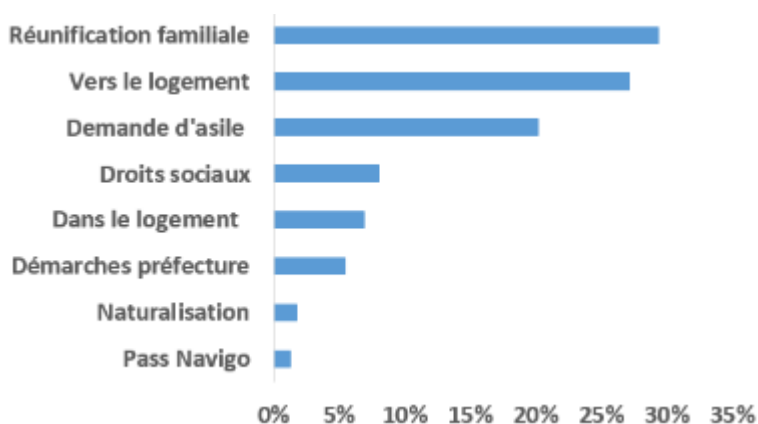
Situation du logement pour les personnes accompagnées



Les principales nationalités



Les bénéficiaires une fois reçus par notre équipe, l'action du GAS se décline par un accompagnement global et sur mesure...



Le Rapport du Trésorier : Les comptes font apparaître un déficit de 3 569 €

Malgré un redressement par rapport à 2019, le résultat reste négatif en 2020. Plusieurs facteurs ont contribué à réduire le niveau des produits reçus par le GAS en 2020, notamment une quasi-disparition des revenus liés à l'annulation des brocantes, une diminution des dons et une réduction du niveau des subventions reçues.

Toutefois, la baisse du niveau général des charges en 2020 a permis au GAS de réduire l'ampleur du déficit constaté en 2019.

L'annulation des quatre brocantes annuelles a fortement pesé sur les comptes du GAS

Les initiatives alternatives (ventes en ligne ...) n'ont pas permis de compenser la perte des revenus habituels des brocantes.

Malgré la fidélité de nombreux donateurs, le montant des dons reçus en 2020 est inférieur à 2019.

Correction faite de deux dons exceptionnels comptabilisés en 2019, les dons diminuent de 7% en 2020, toutefois le maintien du niveau des cotisations ainsi que la forte augmentation des versements en ligne via la plateforme Hello Asso à partir du site <https://gas.asso.fr/> témoignent de votre solidarité avec l'action du GAS pour accompagner les réfugiés sur le chemin de l'insertion et de l'autonomie et les demandeurs d'asile dans leurs démarches.

Les subventions reçues en 2020 ont diminué malgré les contributions de trois nouveaux acteurs

Les subventions reçues de la fondation Khôra-Institut de France, du barreau de Paris ainsi que la participation financière de la Caisse des dépôts au titre du projet « Levier » concernant l'intégration professionnelle des réfugiés compensent en partie seulement l'absence en 2020 des subventions acquises en 2019 émanant de la DRIHL (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement), de la Fondation Abbé Pierre et de la fondation Bruneau.

L'activité « hébergement » est quasiment à l'équilibre

Les loyers versés par le Gas aux bailleurs sociaux et aux propriétaires individuels, ainsi que les charges ont diminué, à la suite de la réduction du parc de logements courant 2019. Le travail mené par les salariés du GAS et les bénévoles accompagnateurs contribue fortement à cet équilibre.

Toutefois, il ne s'agit que d'un résultat partiel qui n'intègre pas la part des salaires liés à cette activité.

Le niveau des charges afférentes aux activités « mobilier solidaire » et « aide juridique » est en retrait par rapport à 2019

La réduction de l'activité, compte tenu de la conjoncture sanitaire, s'est traduite par une diminution de ces postes en 2020.

Le poste salaires et cotisations sociales augmente de de 2% par rapport à 2019

Les indemnités pour rupture conventionnelle ont été compensées par le dispositif du chômage partiel lié à la crise sanitaire.

Les frais des autres activités et les frais de gestion représentent une part stable du total des charges.

La part des frais de gestion représente 6 % du total des charges ; lorsqu' un donateur effectue un don de 10 euros, 9,4 euros sont consacrés aux activités du Gas.

Perspectives 2021

Répondre à de nouveaux appels à projet (DRIHL...), réactiver des demandes de subventions (FAP,....)

CHARGES 2019 & 2020*	REALISE 2019	REALISE 2020
----------------------	-----------------	-----------------

HEBERGEMENTS	21 447	322
Loyers	208 502	200 953
Charges - Divers	52 066	46 775
Entretien	10 569	4 079
Amortissements	4 563	4 150
ALT	-12 116	-7 296
Part. loc - APL - asso partenaires	-250 826	-248 339
Participation ACS	8 690	x

MOBILIER SOLIDAIRE	29 279	25 553
Loyers local Villejuif	18 442	14 548
Camionnettes	8 089	7 878
Amortisst Villejuif - camionnettes	3 422	3 422
Divers	635	588
Participation transports	-1 309	-883

SOLIDARITE	28 586	23 452
Dons	717	60
Prise en charge titres transport	4 494	6 200
Dons Associations	1 528	1 100
Aide juridique et administr.	13 300	10 037
Actions Diverses	8 547	6 055

INFORMATIONS	10 402	8 628
---------------------	---------------	--------------

INTEGRATION PRO. REFUGIES	x	15 761
Location local Kremlin-Bicêtre	x	6 626
Divers	x	9 135

SALAIRES & CHARGES	237 824	247 827
Salaire Brut Personnel	162 383	175 020
Stagiaires	8 409	13 078
Cotisations patronales	72 589	58 177
Formation	3 505	5 114
Aide Contrat Unique d'Insertion	-9 062	-3 563

FRAIS DE GESTION	30 684	31 020
Loyer Villejuif	8 793	8 738
Charges d'activité	12 553	12 451
Divers	9 209	9 831
Amortissements	129	x

Provisions	66 565	17 028
-------------------	---------------	---------------

Charges exercice antérieur	459	x
-----------------------------------	------------	----------

TOTAL DES CHARGES	425 246	369 589
--------------------------	----------------	----------------

PRODUITS 2019 & 2020	RESULTAT 2019	RESULTAT 2020
----------------------	------------------	------------------

COTISATIONS	55 040	55 670
--------------------	---------------	---------------

DONS	106 356	86 865
-------------	----------------	---------------

BROCANTE - EXPOSITIONS	20 066	1 621
-------------------------------	---------------	--------------

SUBVENTIONS	145 917	112 856
Subvention Institut de France	x	5 000
DRIHL	50 000	x
Conseil Régional IDF	x	9 854
Barreau de Paris	x	8 000
DDCS 94	30 000	30 000
DDCS 91	20 000	20 000
DRJSCS	7 000	7 000
Conseil Général 94	485	485
Commune de Villejuif	1 200	400
FAS	x	139
Intégration professionnelle réfugiés	x	31 978
FAP	25 000	x
FILE (Fondation Bruneau/FARS)	12 232	x

AUTRES PRODUITS	21 213	5 687
Financiers	350	378
Sur ex-antérieurs	16 452	1 084
Pdts & Chges exceptionnels et autres	4 412	4 121
Opérations de gestion diverses	x	104

Reprises de provisions	49 417	78 569
Fonds dédiés aux dons affectés	12 254	24 752

TOTAL DES PRODUITS	410 263	366 020
---------------------------	----------------	----------------

RESULTAT	-14 982	-3 569
-----------------	----------------	---------------

FOCUS PAYS

Aperçu de la situation sécuritaire actuelle en Afghanistan

Depuis bientôt 20 ans, l'Afghanistan est embourbé dans un conflit opposant le gouvernement afghan appuyé par les soutiens occidentaux, contre les « insurgés », représentés en grande partie par les Talibans. Depuis 2014, on constate la présence de l'Etat Islamique en Afghanistan, qui s'est peu à peu raffermi au grand dam des Talibans. En effet, ces deux groupes radicaux se battent entre eux pour le contrôle du territoire. A ces deux forces s'ajoutent des groupes d'insurgés plus minoritaires, parfois alliés avec les Talibans, parfois avec le gouvernement. Il faut également prendre en compte la présence de « seigneurs de guerre » qui contrôlent certaines zones du territoire de manière autoritaire et sans aucun cadre étatique.

Les actes de violence dirigés contre la population civile émanent toujours de quatre sources :

- De groupements armés antigouvernementaux tels que les Talibans, le réseau Haqqani, l'« Etat islamique » (EI/Daesh), etc.
- Des seigneurs de la guerre régionaux et des commandants de milices
- Des groupements criminels
- Des forces de sécurité afghanes et étrangères en lutte contre les groupements antigouvernementaux, notamment par le biais de bombardements.

Le Conseil de sécurité des Nations unies estime que les Talibans ont entre 55 000 et 85 000 combattants et part du principe qu'ils n'ont aucun problème de recrutement, ni de financement, ni aucune difficulté à se procurer des armes et des munitions.

On estime que 30 pourcents des districts sont contrôlés par le gouvernement, 20 pourcents par les Talibans et que les autres parties se disputent le reste du pays.

Ce conflit a la particularité de toucher beaucoup les civils : sur l'année 2018 on recensait 10993 victimes civiles (blessés + décédés), dont au moins 3 804 personnes ont été tuées et 7 189 civils ont été blessés. Ce conflit reste ainsi l'un des plus meurtriers au monde.

En 2020, des négociations ont commencé entre les Etats-Unis et les Talibans : en gros, cet accord prévoit le retrait des militaires américains en échange de la cessation de la guerre civile entre le gouvernement et les insurgés et la création d'un gouvernement d'union nationale. D'aucuns disent que les Talibans n'ont jamais été dans une position de force aussi grande.

De ce fait, on observe de moins en moins d'attaques de la part des Talibans et surtout une volonté de ne plus s'en prendre aux civils. Pour autant, à l'examen des faits, il reste que les civils sont majoritairement touchés par les attaques des insurgés et particulièrement exposés en cas de représailles du gouvernement. Enfin, nul ne sait ce qu'il adviendra de l'Afghanistan une fois le retrait des Américains sonné. Les Talibans pourraient en profiter pour parfaire leur domination et évincer tout autre groupe concurrent, au risque de créer une nouvelle guerre civile.

C'est dans ce contexte que la Cour Nationale du Droit d'Asile, envers laquelle sont formulés les recours contre les décisions de rejet de l'OFPPA, a décidé de considérer que l'on pouvait légitimement renvoyer en Afghanistan des ressortissants déboutés de leur demande d'asile car ils ne craignent désormais plus d'être victimes collatérales du conflit armé ayant cours en Afghanistan.

TRIBUNE - Par Pascal Brice, Président de la Fédération des acteurs de la solidarité

Depuis plus de 40 ans, le GAS œuvre, comme tant d'autres associations dans notre pays, pour l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés. Ses travailleurs sociaux et ses bénévoles sont inlassablement présents auprès de ces femmes, de ces enfants, de ces hommes venus d'ailleurs à leurs risques et périls et qui se trouvent confrontés à la difficulté des parcours en arrivant en France, notamment pour y demander l'asile. Ne serait-ce par exemple que pour disposer d'une "domiciliation", ce graal qui vous permet d'exister administrativement dans les procédures. Cette présence humaine est aussi ce qui permet aux exilés de commencer à se reconstruire après ce qu'ils ont vécu.

Voilà l'une des grandes forces de notre pays : ces dizaines de milliers de femmes et d'hommes engagés dans le monde associatif pour contribuer, aux côtés de l'administration dont c'est la mission première — le droit d'asile est une exigence constitutionnelle - et souvent des collectivités locales, à l'accueil des étrangers. Les mobilisations, les réussites sont nombreuses et chacune et chacun, dans les associations, dans l'Etat et les collectivités, y a sa part.

Mais alors que notre pays n'est en rien confronté à des arrivées massives, trop d'étrangers sont encore à la rue ou plongés dans le non droit. Celles et ceux qui les accompagnent dans les associations s'y trouvent poussés avec eux. Un demandeur d'asile sur deux n'est pas hébergé comme il devrait l'être. Faute d'investissement financier public adapté, hors des CADA qui tendent à devenir minoritaires, l'accompagnement social indispensable à l'accueil puis à l'intégration de celles et ceux qui devront l'être, n'est pas possible. Les campements, indignes, violents, se nourrissent régulièrement de ces demandeurs d'asile non hébergés, du labyrinthe absurde des procédures Dublin, de personnes qui travaillent et n'ont pourtant pas de titre de séjour, de personnes déboutées de leur demande d'asile. Autant de situations administratives inextricables que le GAS comme tant d'autres cherche sans cesse à démêler.

Alors, on se prend à imaginer ce que serait un pays où tout un chacun serait pris en charge, rapidement et avec l'accompagnement social adapté. Un pays où toutes les énergies administratives et associatives seraient ensemble tournées vers la capacité à faire en sorte que chacune et chacun puisse accéder rapidement à un droit au séjour sur des bases claires et transparentes - par l'asile, par une protection humanitaire ou environnementale à créer ou par le travail - et à défaut et seulement à défaut un départ de notre pays.

Dans un moment de fragilité sociale comme le connaît notre pays, il y a en réalité là une nécessité. Aucun doute qu'une nouvelle fois, plus de quarante ans après, vous trouverez alors le GAS, et bien d'autres, présents au rendez-vous de la solidarité.



Groupe Accueil et Solidarité

Prix des Droits de l'Homme 1988

Association d'aide aux réfugiés politiques et demandeurs d'asile

Contact

GAS 17 place Maurice Thorez 94800 VILLEJUIF

Tel. 01 42 11 07 95 Fax. 01 42 11 09 91

contact@gas.asso.fr

www.gas.asso.fr

Permanences d'accueil :

mardi et jeudi, de 17 h 30 à 19 h 30

Comité de parrainage

Marie-José CHOMBART DE LAUWE

Stéphane DIAGANA

Geneviève JACQUES

Pierre LENA

Yves QUERE

Antoine SPIRE

